

FF Randonnée Nord
29 rue Denis Papin
59650 Villeneuve d'Ascq
Jean-Pierre Gakyère
06 07 09 72 25

Assurance R.C.P. WTW
France - Département Sport
Immeuble Quai 33, 33/34 quai
De Dion BoutonCS70001 –
92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01
19 ffrandonnee@grassavoye.com
Contrat n° : 41789295M / 0002
Garantie financière :
GROUPAMA Assurance-crédit
& Caution 132 rue des Trois
Fontanot 92000 Nanterre Tel
33(0)149313131 contrats. n°
4000716162 /0

Villeneuve d'Ascq,
Le 07/09/2025

NOTICE D'INFORMATION

Séjour Cornouaille et Sud Finistère du samedi 10 au samedi 17 octobre 2026 (7 nuitées) Randonnées et visites Culture et Patrimoine Village Club Port-Manech N°FR018343

Le séjour est ouvert aux adhérents de la FFRP du Nord détenteurs de la licence FFRP AAAA avec assurance RC.

Il est également ouvert, avec un surcoût de 20€, aux détenteurs d'un Pass Découverte couvrant la période du séjour avec assurance RC et aux licenciés FFRP avec assurance RC des autres départements.

Nombre de participants fixé à 42 personnes maximum, le déplacement jusqu'au lieu d'hébergement se faisant à l'initiative des participants (voiture en covoiturage ou train...)

Le lieu d'hébergement, pour la semaine, est le Village Club Miléade Port Manech , rue Beg Ar Vechen 29920 Port-Manech , tel 0487750058, classé 3 étoiles, dans le Département du Finistère.

Le séjour est prévu en **pension complète** (pique-nique le midi, certains jours) avec animation en soirée tous les jours. L'établissement dispose d'une piscine.

Le site est situé à 300 m de la mer, à l'embouchure de l'Aven, à proximité de Concarneau, Pont Aven, Quimper, Quimperlé, Bénodet.

Avec sa situation exceptionnelle face à l'océan, le village Club Port-Manech vous accueille, au calme, dans un domaine surplombant la mer.

Le Finistère et ses longues plages silencieuse, les falaises escarpées qui dessinent un paysage sauvage et poétique. ; tout un programmeau cours des randonnées et visites vous allez pouvoir partir à la découverte de la Bretagne et de sa culture.

A partir de cet hébergement, après un déplacement en voiture (sauf le lundi), chaque jour seront organisées **des randonnées** combinées à des **visites Nature et Patrimoine** du Sud Finistère.

Les randonnées (1 journée complète plus demie journées) afficheront un kilométrage de 8 à 22 kms maximum (22 kms pour la Randonnée d'une journée) pour un total hebdomadaire de 40-70 kms selon les groupes de niveau.

Le Sud Finistère présente un relief propice à la pratique de la Randonnée et ne présente pas de difficultés techniques importantes avec des pentes relativement douces. Pour le bon déroulement des Randonnées et en fonction du niveau de chacun, deux groupes de niveau seront constitués si besoin (avec vitesse plus faible et/ou kilométrage réduit).

En plus de randonnées journalières (total 40-70 kms selon Groupe de niveau) à partir de **Port-Manech**, **Concarneau**, **Pont Aven**, **Bénodet**, le programme inclut également des visites (combinées aux randonnées) :

- La visite guidée de **Concarneau**
- La visite guidée de **Pont-Aven**
- La visite guidée de **Quimper**
- Croisière sur l'Aven
- Dégustation de produits locaux -conserverie

1 journée sera dédiée à la Randonnée seule (à partir du Village Club) : 1 boucle de 22 kms ou 1 boucle de 12 kms.

Ce programme permettra d'avoir accès à quelques-uns des **sites les plus remarquables du Sud Finistère**, tout en randonnant journalièrement.

PROGRAMME :

Samedi 10 octobre 2026 : voyage et arrivée au **Village Club de Port-Manech** -enregistrement de la chambre à partir de 17 heures.

Apéritif de Bienvenue avec présentation du Village Club et de ses animations par les responsables et animateurs.

Dîner au Village Club puis animations.

Dimanche 11 octobre 2026 : la matinée est laissée libre (récupération du voyage de la veille). Déjeuner au Village Club --Après-midi, **randonnée de 8-12 kms, suivant niveau, à la découverte du front de mer, de la rivière Aven et de la campagne environnante**, à partir du Village Club. Dîner au Village Club et animations.

Lundi 12 octobre : en **matinée**, déplacement en voiture jusqu'à Trégunc (10 kms) puis randonnée sur la **Pointe de Trévignon** pour une randonnée de **10 kms** Pique-Nique sur place.

Après-Midi : déplacement jusque **Concarneau** pour visite de la ville et rando **5 kms** (Le Moros) et visite d'une conserverie

Retour au Village Club, dîner et animations.

Mardi 13 octobre : en **matinée**, déplacement en voiture jusque **Quimperlé** (28 kms) -Randonnée Balade de Lothéa.- **12kms**. Pique-Nique le long de la Laita.

Après-midi : visite de **Quimperlé** - durée 2 h00

Temps libre

Retour, Dîner au Village Vacances et animations

Mercredi 14 octobre : à **partie du Village Club, randonnée à la journée (22 kms)** avec pique-nique ou **demi-journée (12 kms)** et déjeuner au Village Club –deux groupes seront organisés

Dîner au Village Club et animations.

Jeudi 15 octobre : en **matinée**, déplacement en voiture, **direction Bénodet** -43kms. Randonnée Boucle de **10 kms** avec arrêt à la Biscuiterie François Garrec à 11h00 pour visite d'une biscuiterie et dégustation (30 mns) puis Pique-Nique à **Bénodet**

Après-midi : Déplacement jusque **Quimper (18 kms)** et visite de la Ville -durée 1h30. Temps libre et retour au Village Club – 44kms

Dîner au Village Club et animations.

Vendredi 16 octobre : en **matinée**, déplacement en direction de **Pont -Aven** – 10 kms. Visite combinée Ville/ Musée. ; Randonnée **Circuit du bois d'Amour 9 kms** ; Pique-Nique sur place.

Après-midi :14h30 : Croisière sur l'Aven -durée :1H15

Temps libre à **Pont Aven**

Retour au Village Club

Apéritif de fin de Séjour puis Dîner au Village Club et animations.

Samedi 17 octobre : départ après le petit déjeuner.

Il est à noter que nous serons chaque jour de retour au Village Club à 18h00 maximum afin de profiter de ses services (piscine, bar, salle de détente et lecture, parc, boudodrome ...).

Ce programme est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des conditions rencontrées.

Hébergement :

L'hébergement sera assuré par le Village Club Miléade Port Manech , classé 3 étoiles. ,
Adresse : rue Beg Ar Vechen 29920 Port-Manech , tel 0487750058

Le coût du séjour :

Le prix du séjour est fixé à **670 €**.

Ce prix comprend :

- L'hébergement et la pension complète, pichet vin, du déjeuner du 10 octobre au soir au 17 octobre au matin, petit-déjeuner, apéritif de bienvenue et du vendredi soir. Les animations.
- L'encadrement de randonnées quotidiennes de 7 à 22 kms.
- Les visites et excursions suivantes :
 - La visite guidée de **Concarneau**
 - La visite guidée de **Pont-Aven**
 - La visite guidée de **Quimper**
 - Croisière su L'Aven
 - Une dégustation de produits locaux -conserverie
 - Visite et dégustation dans une Biscuiterie
 - Apéritif début et fin de Séjour

Ne sont pas compris :

- la chambre individuelle avec un supplément de **145€/pers/séjour** – 4 chambres maximum
- La fourniture du pique-nique des 10 et 17 septembre.
- Les en-cas en cours de randonnée, boisson en dehors de l'eau.
- Les boissons autres que celles prévues au Village Club.
- Les prestations non prévues dans le programme.
- Les dépenses personnelles
- Le voyage, domicile vers Port-Manech et retour vers domicile
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Le voyage sera réalisé à condition d'atteindre un total de 20 participants avant le 10 octobre 2025.

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres doubles (lit double pour couples ou 2 lits simples). Une chambre individuelle est envisageable, avec surcoût de **154 Euros** -4 chambres maximum) par séjour. Des chambres de 3 personnes avec lits individuels sont également possibles.

Les inscriptions sont ouvertes auprès auprès de

-Jean-Pierre Gakyère, 1158 route de Saint-Omer, 59380 West-Cappel

Mail : jp.gakycere@orange.fr / tel : 0607097225

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
23 rue Raspail 94205 Ivry sur seine – Numéro d'immatriculation : IM075100382.
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

PAIEMENTS

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.	29 €
Versement à	
L'inscription :	270 € ou 290 € (si Pass Rando ou hors 59)
Second acompte au 02/05/2026	200 €
Solde au 25/07/2026	200 €

Tous ces règlements se feront par paiement via **HelloAsso**. Après réception de votre dossier d'inscription, des instructions vous seront fournies pour que vous puissiez effectuer votre paiement en ligne via **HelloAsso**.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule.

Déplacement d'environ 760 kms (à partir de Lille), soit 8h30 de trajet (carburant environ 98€ et péage 38€ selon Viamichelin).

Sur place, pour se rendre sur les lieux des randonnées et des visites, environ 250 kms sont prévus en co-voiturage.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun aux frais des déplacements (Trajet A-R et trajets sur place) sur la base des kms effectivement parcourus.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

En dehors de l'assurance annulation, le participant souhaitant annuler son séjour perdrait en fonction de sa date d'annulation communiquée à l'organisateur, la somme de

Avant le 10/09/2026, 30% perdus

Entre-le 10/09 et le 22/09/2026, 50% perdus

Entre-le 23/09 et le 01/10/2026, 80% perdus

A partir du 02/10/2026, 100% perdus.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites seront prélevées par les assureurs et la FFRandonnée. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

DIVERS

Une réunion avant départ sera programmée en Septembre **2026**, dans un Café Rando.

Une réunion bilan avec apéritif sera organisée sur place afin d'avoir le retour d'expérience de chacun.

Une enquête de satisfaction client sera envoyé à chaque participant durant la semaine suivant le séjour.

Un montage video du séjour sera réalisé et vous sera fourni en qualité de Film Souvenir de vos exploits

Un repas post séjour AVEC Randonn2e et visionnage du film vous sera proposé.

Conditions générales de vente (annexe 12bis), la notice sur les assurances (annexe 11) seront jointes au bulletin d'inscription

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

23 rue Raspail 94205 Ivry sur seine – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051